

## CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DE « FEMMES MEDIATRICES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LA COHESION SOCIALE AU NIGER »

Niamey, 14 et 15 mars 2023

Tout d'abord, la rencontre personnelle et le dialogue direct ont une haute valeur. Pour ceux qui ont un accès très limité aux régions, la présence à Niamey de femmes venues de celles-là est une opportunité exceptionnelle. Au même temps, pour ces femmes, c'est aussi exceptionnelle de venir à la capitale; et pour quelques unes cela a été une première. D'après plusieurs participants institutionnels, partenaires internationaux et des organisations de la société civile(OSC), cette initiative « a donné la voix au sans-voix », ce que serait aussi une première.

1. Le travail des femmes médiatrices dans le cadre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité est efficace. Au-delà de la dimension des droits humains et de l'égalité de genre qu'inspirent la résolution 1325 du CSNU, le rôle des femmes médiatrices est une priorité dans le point de vue de l'efficacité. Cette reconnaissance inclut par conséquent le travail des institutions publiques, des OSC/ONG et des partenaires internationaux au développement qui offrent de la formation à ces femmes médiatrices et qui les accompagnent.
2. Les femmes médiatrices, à cause de leur succès, ont la reconnaissance au sein de leurs communautés et souvent deviennent de femmes leaders. Par conséquent, la fonction de médiation dans la prévention et la résolution des conflits est aussi une voie pour la promotion de leur autonomisation et leadership, objectifs dans le cadre plus large de l'égalité de genre.
3. Les femmes médiatrices sont des actrices remarquables dans la sensibilisation des femmes, des hommes et des jeunes au sein de leurs communautés. Elles sont aussi des exemples pour les autres femmes et les jeunes filles.
4. Leurs activités et leur approche sont multisectorielles (bien au-delà de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité) et contribuent à la cohésion sociale.
5. Les femmes médiatrices nous ont rappelé que la prévention et la résolution des conflits doivent être accompagnées par l'aide humanitaire et le développement social, y compris les activités génératrices de revenus.
6. Il faut tenir compte de l'importance de la problématique des communautés qui accueillent des groupes de déplacés/réfugiés. Souvent les communautés d'accueil font preuve d'une grande solidarité en offrant de l'aide matérielle aux

déplacés, en dépit des grandes limitations de ressources quelles mêmes doivent en faire face. Dans quelques cas, on entend la perception que les déplacés ont plus d'aide que les communautés.

7. Il faut augmenter l'appui aux départements des régions où les expériences des femmes médiatrices ont prouvé du succès, de façon à offrir le même service au reste des communautés.
8. Il faut déployer des acteurs et de moyens dans les zones et régions où les programmes de femmes médiatrices ne sont pas encore mis en oeuvre ou là où leurs résultats n'ont pas été envisagés. Il serait important de réaliser des études et des analyses (inclus les anthropologiques) pour déterminer l'importance du facteur culturel en tant que facilitateur ou contrainte pour le succès du rôle des femmes médiatrices au sein des communautés.
9. L'importance du rôle des Forces de Defense et Sécurité (FDS) pour permettre les populations de reprendre les activités empêchées à cause des attaques et des exactions des groupes armés. Il y a eu le constat des avancés dans le combat à ces groupes violents et de l'amélioration de la situation dans quelques zones mais l'absence de la présence permanente des FDS permet quelque fois de nouveaux attaques.
10. Il a été recommandé de compter avec les enseignantes pour la sensibilisation des jeunes concernant toutes les dimensions des violences basées sur le genre et la prévention des conflits.
11. Il faudrait s'occuper des jeunes filles qui, notamment dans la région d'Agadez, sont devenues des consommatrices de drogues et liées au trafic de stupéfiants en se rapprochant des groupes criminels.
12. « Il faut que vous (les femmes médiatrices), en racontant vos expériences et votre plaidoyer, nous remettez sur le bon chemin » (commentaire d'un partenaire international).
13. On doit augmenter notre attention et appui aux femmes médiatrices.

Enfin, cette initiative a été valorisée par plusieurs participants institutionnels, partenaires internationaux et des organisations de la société civile comme innovante dans plusieurs aspects: 1) la rencontre a donné la voix aux femmes « sans-voix » en pleine capitale du pays, devant des hauts responsables et représentants des institutions publiques et des entités partenaires, tout en recevant le fort applaudissement à leur travail en tant que femmes médiatrices ; 2) grâce aux services d'interprétation offerts entre les langues nationales et la langue officielle

(français), les femmes ont pu s'exprimer sans la contrainte linguistique ; et 3) la mise à disposition d'espaces réservés aux femmes participantes de chaque une des quatre régions, préparés avec quelques-uns de leurs éléments culturels, utilisés pour célébrer des rencontres privés avec d'autres participants (B2B).